

A.C.C. PROJET MARE D'OURSI

CONTRIBUTION SOCIO-ECONOMIQUE AU RAPPORT DE SYNTHESE

Michel LANGLOIS

Octobre 1981

.....

19 FEV. 1996

ORSIUM Fonds Documentaire
N° : 43367 ex 1
Cote : B

I. DESCRIPTION DU MILIEU

C.4. Structures sociales et groupes résidentiels

L'implantation des villages et des campements et l'organisation des groupes de résidence répondent à un schéma "idéal" de séparation des lignages matrilineaires et patrilinéaires de chacune des sociétés installées dans la région de l'Oudalan. Les contacts successifs et multiples des groupes migratoires depuis la fin du 18^e siècle dans un monde déjà fortement islamisé ont contribué à atténuer les spécificités originales des ethnies où la parenté du côté maternel l'emportait dans tous les aspects de la vie individuelle (mariages, héritages) et collective.

Face aux différents impératifs écologiques et économiques (recherche de terrains de culture et de pâturages moins saturés) le choix résidentiel, basé essentiellement sur le maintien des rapports utérins et la virilocalité (installation de l'épouse dans le groupe résidentiel du mari), a conduit à l'éclatement des lignages en une multitude de sous-groupes lignagers, à dominante paternelle ou maternelle et que chaque individu est à même de situer à la fois en extension parentale et géographique.

Le niveau résidentiel directement observable est celui du village (habitat concentré et construit en "dur") ou du campement (tentes ou huttes de paille de mobilité et de regroupement saisonniers) sous l'autorité d'un chef coutumier (agrée par l'Administration) lui-même assisté d'un conseil d'Anciens, les Aînés de chaque quartier se trouvant responsables des unités résidentielles constitutives de niveau inférieur.

On peut résumer cette hiérarchie résidentielle de la manière suivante :

- le village ou le campement, constitué par :
 - . les quartiers
 - . les sous-quartiers (ce niveau est éventuellement oblitéré)
 - . les "cuisines" notion proche de la "cour" ou de la "concession"
 - . les cases de chaque adulte marié (monogame ou non) éventuellement une femme seule avec ou sans enfants.

La structure familiale des "cuisines" -unité de consommation alimentaire d'un stock vivrier (céréales principalement) commun- traduit à un instant donné l'évolution démographique, l'état des engagements matrimoniaux et les rapports de force (ou d'entente) entre parents associés. Quatre formes d'associations ont pu être observées, à des fréquences variables selon les groupes de l'échantillon d'étude, le premier totalisant près de 80 % des cuisines :

- α 1. le ménage (mono ou polygame) donc association de familles nucléaires dans l'hypothèse du mariage plural
- β 2. l'association "famille étendue" entre père et fils marié(s) 10 %
- π 3. la "famille jointe" des frères mariés 8 %
- γ 4. l'association "utérine" : oncle maternel et neveu marié (1 seul cas).

Chaque forme permet une cohésion (temporaire par définition) d'un nombre variable d'individus, l'effectif le plus important étant regroupé au sein de la cuisine-type famille étendue (cf. Annexe 1, T2) immédiatement suivie par le type famille jointe, le premier étant pour sa part issu directement, par éclatement, de ces deux précités.

II. FONCTIONNEMENT ET EXPLOITATION DU MILIEU

B. Exploitation du milieu par l'homme

1 & 2. Extension des droits coutumiers sur les terrains de culture et les parcours.

L'exploitation actuelle des terres agricoles résulte à la fois du principe coutumier de la libre mise en culture -défriche de terrains jusque-là inexploités et de la transmissibilité individuelle gratuite des champs. Le fondement du système est celui du droit du premier exploitant (même si cela remonte à plusieurs générations) contrôlé par l'autorité villageoise ou lignagère.

L'appropriation ne peut s'exercer indépendamment de l'exploitation : ce qui explique la disparition de la jachère en tant que pratique délibérée de la part des paysans, qui, face à l'accroissement démographique et aux besoins en mil, ne peuvent refuser une parcelle temporairement inutilisée aux demandeurs quelle que soit leur appartenance ethnique ou même lignagère. La terre concédée à une tierce personne du fait de sa vacance ne pourra être récupérée qu'à la condition expresse (et tacite dans les usages) que le premier ayant droit puisse renouveler l'exploitation de cette terre dans la même année et pour les hivernages suivants.

Parallèlement à la saturation des terroirs traditionnellement réservés à la culture du mil (erg ancien, piémonts) s'observe, et ce depuis environ quinze ans, la mise en culture par défrichage des bas-fonds, pourtours de mares et dunes de l'erg récent, lieux traditionnels de parcours et d'aisance du bétail. La libre disponibilité garantie pour chacun et pour tous du domaine pastoral qui s'exprimait par la mise à contribution saisonnière de chaque type de pâturage par les éleveurs se trouve menacée à moyen terme et avec elle le système d'exploitation pastoral.

4

L'Unité de production agricole s'identifie dans la quasi-majorité des cas à l'unité de consommation alimentaire, que celui-ci soit ou non une association de plusieurs ménages. Elle repose sur la collaboration dans le travail agricole de tous les individus, quel que soit leur sexe, en âge de participer aux différentes tâches de production. L'existence d'un grand champ communautaire pour la culture du mil est exceptionnelle : elle n'est qu'une étape précédant l'appropriation et l'exploitation individuelle par chacun des fils mariés d'un chef de cuisine. L'association des chefs de ménage dans la production agricole permet un rééquilibrage de la main d'oeuvre familiale sur les champs dont ils ont individuellement l'entier usufruit (donc libre exploitation).

Le système pastoral en milieu sahélien n'est pas un système de production dans la mesure où, actuellement encore, sa finalité est éloignée de celle des marchés et du système commercial (et monétaire) dominant. La variété des droits individuels d'appropriation, de succession ou d'utilisation du bétail (cf. § C.4.) permet une multitude d'aménagements et de solutions particulières propres à assurer la gestion d'un troupeau compte tenu de la disponibilité en force de travail, des contraintes écologiques, et des nécessités de l'accumulation exigée par la reproduction sociale.

Le troupeau -qui est en fait un faux-semblant du point de vue des droits dont il est l'objet- nécessite et permet la collaboration des "cuisines" entre elles pour répondre aux mieux aux impératifs d'alimentation et d'abreuvement du bétail (gardiennage pendant ou en dehors des périodes de transhumance) et à ceux de l'exploitation agricole (fumure des champs par parcage nocturne). Ses effectifs sont soumis à des variations à la fois saisonnières et imprévisibles -indépendamment de ses mouvements démographiques- à la mesure des accords intervenant entre les différents chefs de ménage ou de cuisine et des contraintes technologiques.

A la faiblesse de l'appropriation individuelle du bétail (dans les villages sédentarisés particulièrement : 0,4 UBT par personne à Bulel sur un échantillon de 115 individus représentant 16 cuisines) s'ajoute la dualité Bovins-Petits Ruminants pour inciter à la formation d'autant d'unités de gestion pastorale.

Les ressources et les emplois (soit recettes et dépenses lorsqu'elles sont monétarisées) peuvent s'appréhender le plus facilement au niveau de la cuisine mais cela ne permet pas pour autant de confondre les prérogatives du chef de cuisine et les responsabilités budgétaires. Celles-ci sont partagées dès lors que toute personne adulte peut disposer librement du produit de la vente de ses animaux, de ses fabrications artisanales (travail des femmes mais sans exclusivité) et surtout de ses revenus migratoires. Chaque personne adulte disposant de produits ou de ressources propres se doit d'apporter une contribution au stock vivrier de la "cuisine" géré par son chef ce qui peut donner lieu à des frictions perturbant l'équilibre alimentaire des cellules familiales.

Dans la mesure où la viabilité des systèmes d'exploitation du milieu exige la collaboration et l'association des chefs de ménage, la responsabilité se trouve partagée et parfois même diluée en autant d'intérêts que d'individus rassemblés dans la gestion collective des ressources.

L'ajustement constant des groupes dans leur composition et leurs effectifs répond mieux aux besoins fonctionnels du système que ne pourrait le faire une structure hiérarchisée villageoise ou lignagère incapable par elle-même de s'adapter aux variables hexogènes : accroissement démographique, saturation des terroirs et des parcours, dégradation du potentiel de ressources naturelles.

2. La couverture des besoins alimentaires

Compte tenu des techniques agricoles traditionnelles (manuelles exclusivement) et de la limitation des surfaces cultivables par habitant, la production agricole soumise aux aléas climatiques interannuels n'a permis de satisfaire, pour les trois dernières années 1977, 78 et 79, qu'environ 80 % des besoins moyens estimés sur la base de référence F.A.O. (sone sahélo-soudanienne) de 200 kg de grain par habitant et par an.

Cette référence internationale élude en fait la structure démographique propre aux sociétés sahéliennes et aux groupes particuliers puisqu'elle ne tient compte de l'âge et du sexe qu'au travers de la moyenne. En estimant les besoins théoriques caloriques de l'individu suivant le sexe et l'âge -la référence étant 3070 Kcal pour l'homme de la classe 16-19 ans, chiffre FAO 1973- et après conversion des calories en équivalent poids de grain, les chiffres de couverture obtenus sont bien inférieurs : la production céréalière seule (sur la base des quantités récoltées déclarées) ne permet l'autosatisfaction qu'à concurrence de 40 à 70 % en 78 et 40 à 50 % en 79 (Annexe 2, T1).

Il ne fait pas de doute qu'à moyen terme le système vivrier est globalement déficitaire et qu'il est fait appel à des productions extérieures à la zone délimitée. Les achats de mil à partir de régions excédentaires (Ouest de l'Amont Mare d'Oursi c'est-à-dire Déou et Arbinda) ou des produits subventionnés par le gouvernement (OFNACER) ou par les organismes internationaux permettent de combler, sauf exception, le reste des besoins.

Les achats de céréales en 1979 et 1980 ont permis à certains villages et campements de doubler le disponible pour la consommation, qui, rappelons-le, est aux trois-quarts à base de farine et de semoule de mil ou de sorgho.

Mais les situations moyennes ne doivent pas cacher l'hétérogénéité des conditions alimentaires de chaque groupe de consommation. La pesée des quantités entrant effectivement dans la préparation journalière des repas rapportée

aux effectifs (variables) et aux besoins individuels montre que les normes habituellement admises sont largement dépassées (700 à 800 g par personnes et par jour contre 550 g : FAO), que les fluctuations saisonnières peuvent être importantes (Annexe 2, T2) et que la période classique de soudure ne fait pas sentir partout les mêmes effets sur l'alimentation dans la mesure où le mil (et le sorgho) reste socialement peu substituable .

Ainsi en juin 1980 la consommation par habitant est respectivement de 640 g, 820 g et 830 g à Bulel, Bossey et Petoy, en moyenne, ce qui permet le taux de couverture des besoins suivants : 80, 100 et 105 % mais les écarts relatifs entre cuisines atteignent 25 % à Bulel et Petoy et près de 50 % à Bossey (coefficients de variation par rapport à la moyenne).

C'est dans ce contexte de déséquilibre vivrier perpétuel de la majorité des familles que se situe la stratégie (généralisée dans certains groupes) fondée sur la mobilité des ménages ou des cuisines visant à "épargner" les réserves céréalières de l'année stockées dans les greniers. La substitution alimentaire, qui parfois peut faire l'objet d'interdits, conduit à la recherche de produits de cueillette, périodiquement chaque année ou exceptionnellement lors de chutes brutales de la production agricole.

Parallèlement à cette collecte de fonio, balbes aquatiques, graminées et fruits sauvages, certains chefs de ménage peuvent trouver à vendre leur travail chez d'autres plus favorisés comme par exemple les déplacements vers Déou pendant toute la saison sèche, les membres de la famille étant nourris en contrepartie du travail effectué ; la diversité des exemples est trop nombreuse pour pouvoir être citée ici.

Il faut signaler ici que la pérennité du système vivrier (déficient dans son ensemble, les réserves pluri-annuelles de céréales n'étant plus praticables depuis une dizaine d'années) repose en grande partie, au sein des campements et villages, sur une importante redistribution sociale et religieuse en nature : transferts gratuits d'une part des quantités récoltées. A la dîme coranique (à partir d'un seuil de production) auquel tout musulman se doit de consacrer 1/10^e de sa récolte, s'ajoute des dons en bottes de mil aux plus démunis, les personnes âgées, les malades, parfois centralisées et redistribuées par le chef de village et les chefs de quartiers, dons et transferts qui sont l'expression de la cohésion sociale et lignagère des différents chefs de cuisine tous apparentés de façon proche et précise.

3. Les équilibres budgétaires

La constatation primordiale est la faiblesse de la monétarisation de l'économie villageoise et le niveau plus que modeste de la masse monétaire.

Un nombre remarquable de transactions et de transferts ne s'exprime pas en valeur et n'a pas sa traduction en termes de marché : qu'il s'agisse des dons, cadeaux en nature, des échanges de têtes de bétail, de prêts gratuits en nature, de troc bétail contre bottes de mil (grenier le plus souvent) etc...

Les liquidités réelles instantanées sont négligeables à l'échelle de l'éleveur ou du paysan dans la mesure où l'argent n'est jamais conservé ou accumulé comme réserve de valeur et où chaque emploi ou dépense se trouve anticipé psychologiquement à la ressource nécessaire correspondante (hormis le cas des revenus migratoires qui ont une existence parfois autonome par rapport aux besoins immédiats).

Cela signifie qu'en moyenne les emplois atteignent 25.000 F à 70.000 F CFA par cuisine et par an soit 3.500 à 12.000 F par habitant ! Les valeurs les plus élevées (150.000 F CFA et plus par cuisine) ne sont le fait que d'éleveurs ayant exceptionnellement pu vendre une part notable de leur bétail, ou de chefs de ménage bénéficiant de rentes de situation particulières : marabouts, anciens combattants retraités etc...

Là encore, l'hétérogénéité des variations individuelles est importante : de 36 à 150 % autour de la moyenne U.C.A. du groupe d'enquête correspondant (Annexe 3, T2). La différenciation économique est déjà engagée dans certains villages où les écarts réels entre UCA atteint le rapport 1 à 20 (à Bossey par exemple où une action d'encadrement des paysans pour une défense de l'environnement écologique est entreprise pendant la contre saison et qui contribue à un apport d'argent frais remarquable) contre 1 à 9 à Boulel et Petoy et 1 à 4 seulement chez les anciens captifs Iklan de l'échantillon Tiringel-Fetel N'gaudi.

L'analyse globale des Ressources et des Emplois sur deux années budgétaires ne permet pas d'appréhender des constantes remarquables dans la structure. Tous les postes connaissent de brusques sauts d'une année sur l'autre ce qui est la caractéristique d'une souplesse insoupçonnée des systèmes économiques.

D'une année à l'autre et suivant la nature et l'ampleur des besoins, il sera fait appel successivement, alternativement ou conjointement aux autres rentrées d'argent les plus importantes qui sont les revenus migratoires, le commerce local de produits importés (cola, thé, sucre etc...), les travaux locaux masculins de "repli", et la vente du bétail.

Ces quatre activités annexes du système de production sont modulables au gré des intéressés et ne comportent pas de finalité spéculative en propre (sauf émergence ici et là de certains chefs de cuisine délaissant

l'activité agricole au profit du commerce du bétail pour ne citer que cet exemple).

Il est entendu que certaines contraintes ou orientations spécifiques à chaque "cuisine", éventuellement même à chaque groupe socio-ethnique déterminera une structure budgétaire propre, comportant cependant un nombre élevé de variations : par exemple la place des ventes de bétail chez les Peul Tchendibe de Petoy (70 à 90 % ce qui représente en 1980, 60.000 F en moyenne U.C.A.) ou la part des revenus des migrants du village RimaïBe de Bossey (environ 50 % des ressources mais 4 cuisines seulement sur les 11 de l'échantillon).

La caractérisation des systèmes de production par la seule structure budgétaire est évidemment sujette à caution et les variations individuelles sont plus significatives de la capacité de réponse aux besoins économiques que les valeurs moyennes.

Il reste cependant que la finalité budgétaire du chef de cuisine et de ses parents dépendants est la couverture des besoins vivriers : 50 à 80 % des dépenses sont des achats de céréales (Annexe 3, T1).

3. bis. La commercialisation sur les marchés

Les conditions dans lesquelles s'échangent les produits prennent une importance capitale dès lors que ceux-ci (le bétail et les céréales) contribuent directement ou indirectement à la reproduction matérielle et sociale des différents groupes humains en présence.

L'organisation traditionnelle remarquable du commerce du bétail sur les marchés (à Déou, Gorom-Gorom et Markoye principalement pour les Bovins) avec les services nombreux offerts aux participants et les garanties réelles cautionnées des transactions (voir Rapport spécifique aux marchés de Oursi et Déou) s'oppose à l'inorganisation inquiétante du marché céréalier à laquelle sont livrés les paysans et les éleveurs.

Les fluctuations des prix infra et interannuelles, l'hétérogénéité des pratiques de vente avec la manipulation des unités de comptage (mis à part le cas des sacs, le grain n'est généralement pas vendu au poids) aboutissent à la multiplicité des prix de vente du même produit et aux pratiques de monopole devant lesquelles l'acheteur ne peut effectuer de choix raisonné, encore moins peut-il faire un arbitrage temporel de ses dépenses en fonction d'un prix unique qui reste à déterminer.

- le bétail de l'enfant : une part est donné au baptême et une autre part avant la majorité et l'indépendance ; elles correspondent à un capital de départ, une chance donnée pour les débuts de la vie adolescente.

- le bétail de l'épouse : octroyé d'un côté par le mari, et d'un autre par la famille de la femme. Ce transferts de propriété ne s'accompagne pas nécessairement d'une mobilité des animaux qui pourront rester chez le mari ou chez les beaux parents.

- le bétail hérité : la règle islamique est pratiquement adoptée par tous (héritage du défunt par les enfants et non par les neveux utérins comme cela se pratiquait dans certaines sociétés matrilineaires) mais elle est souvent sans objet car le bétail est donné généralement du vivant de son propriétaire.

Il serait trop long d'exposer ici un certain nombre de règles ou de coutumes variables pour chaque société permettant à la reproduction sociale de s'effectuer en circuit fermé : mariages préférentiels (endogamie de lignage), filiation agnatique mais circulation des biens dans la sphère utérine. Pratiques qui montrent la relativité des systèmes d'exploitation, là où la finalité économique n'est pas, et de loin, recherchée par les sociétés en présence.

III. LA STABILITE DU SYSTEME

C. Solutions envisageables

Sur les marchés : introduction d'unités de comptage étalon pour la vente des produits céréaliers.

contrôle des pratiques et des prix pour les produits extérieurs courants : sucre, thé, huiles, sel...

Au niveau des campements ou des villages : sensibilisation des populations aux possibilités de protection, d'aménagement et de régénération du milieu naturel exploité par les éleveurs et les paysans en faisant adopter des pratiques concrètes de protection et de régénération du type C.I.D.R. (à Bossey Dogabe par exemple) : construction de diguettes anti-érosives, réensemencement des terrains par des espèces ligneuses locales ; donc développement d'une responsabilité individuelle et collective dans l'utilisation directe ou indirecte des ressources naturelles.

Création d'un stock céréalier régulateur du type coopératif permettant de faire face et d'utiliser l'évolution saisonnière des prix et éventuellement l'approvisionnement direct au plus bas prix des denrées alimentaires de base.

Annexe 1. Présentation de l'échantillon et structure socio-familiale des Cuisines.

- Village de Bulel : Peul sédentarisés dont l'habitat en banco s'est développé à partir de 1955, 45 ans environ après l'installation des premiers migrants à l'emplacement actuel, sur la frange nord de la dune Oursi-Yomboli.
- Village de Bossey-Dogaabe : anciens captifs de Peul Dogaabe (actuellement à la mare de Wayre) d'origine ethnique et géographique hétérogène (Peul du Mali, Mossi du centre-nord voltaïque, Bella Warag Warag du Béli), installés consécutivement à la défaite des Touareg devant les Français au début du siècle, ayant abandonné l'habitat traditionnel mobile (hutte) depuis vingt ans.
- Campement Peul Tchekidibe de Kolel-Petoy constitué par vagues successives de migrants venus de Hombori et ayant essaimé dans toute la région, notamment Soukoundou, Gountoua Ola, Gunture Oursi, Yomboli. Leurs cases en nattes dispersées sur leurs champs ne se regroupent qu'en hivernage et certains pratiquent encore un nomadisme transhumant de faible amplitude eu égard à l'importance et à la valeur accordée au bétail.
- Campement d'Iklan Kal Bamba dont l'habitat traditionnel (grosses huttes de paille) se partage en deux quartiers distincts à Tiringel et à Fetel N'gaudi ; d'origine Peul et Songhay du Mali, ils sont venus dans la mouvance des Touareg Kel es Souk (au siècle dernier) dont ils ont adopté maints traits de leurs structures lignagère et parentale.

T1. Effectifs ^{échantillon par groupe} ~~de chaque cuisine~~ ^{Type de Cuisine} ~~Type par groupe~~.

Type U.C.A.	Bulel	Bossey	Petoy	Tiringel	Total en %
1	99 ₂₁	72	78	101	91 ₂₀
2	40 ₁₀	9	5	22	20 ₁₆
3	26 ₅	25	0	0	13 ₁₃
4	0	0	0	6	2 ₁
Confondus	165 ₂₀	106	83	129	100 %

T2. Effectif moyen par cuisine, Famille nucléaire et Unité habitat

Type UCA	Bulel			Bossey			Petoy			Tiringel			Total en %		
	UCA	FN	UH	UCA	FN	UH	UCA	FN	UH	UCA	FN	UH	UCA	FN	UH
1	6.6 6.1	6.2 6.1	4.7 4.8	5.5	5.5	4.0	5.5	5.2	4.3	7.2	5.9	4.8	6.2	5.7	4.5
2 ⁺⁺	10.0 10.3	3.6 3.7	3.6 3.7	-	-	-	5	2.5	2.5	9.3	4.0	4.0	9.1	3.6	3.6
3	8.6 9.5	4.3 4.2	2.9 3.2	8.3	4.2	2.8	-	-	-	-	-	-	8.5	4.2	2.8
Confondus	7.5 7.7	5.0 5.0	4.0 4.0	6.2	4.8	3.5	5.5	4.9	4.1	7.6	5.4	4.6	6.8	5.0	4.0

++ Le cas unique du type 4 étant ici intégré au type qui lui est le plus semblable.

Annexe 2. La couverture des besoins alimentaires

Echantillon Cuisine et effectifs	Besoins UCA (kg)	Besoins par ha (kg)	Année 78-79			Année 79-80				
			Produc- tion : par ha:	A	B	A+B	Produc- tion : par ha:	A	B	A+B
Bulel, 18 UCA, 129	1.945	271	129	47	16	64	102	38	17	54
Bossey, 17 UCA, 106 ha	1.725	277	103	38	54	92	134	50	38	88
Petoy, 15 UCA, 83 ha	1.543	279	179	69	31	100	125	43	58	101
Tiringel, 12 UCA, 90 ha	2.062	275	217	79	-	-	107	39	25	64

- besoins théoriques : 3.070 Kcal pour l'adulte masculin de référence (16-19 ans) correspondant à 1,180 g de grain/jour, ou 35 kg/mois, ou 425 kg par année pleine (Enquête Médico Nutritionnelle Croix Rouge du Niger),
- hypothèse de sur-évaluation des besoins de l'U.C.A. par prise en compte d'un effectif maximal de début d'hivernage mais application d'une pondération par âge et par sexe de chaque individu de la cuisine,
- A (production agricole céréalière) et B (achats céréaliers) en pourcentage des besoins théoriques totaux de l'échantillon correspondant.

896 g } moyenne théorique
 25 kg/mois } par personne référence
 297 / an } 70 → 1.63
 960 a 500 kg/an contre 800 900 15

T2. Fluctuations de la consommation céréalière en quantité
et en pourcentage des besoins caloriques journaliers

	1979		1980							
	Oct.	Nov.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
Echantillon Bulel										
Poids en g par habitant	715	697	676	743	743	666	642	629	649	528
% des besoins de l'U.C.A.	96	87	93	98	95	86	80	78	83	65

Le poids enregistré correspondant à la pesée, dans chacune des cuisines enquêtées, de la quantité céréalière prélevée chaque jour sur le stock de grains et destinée à la préparation du ou des différents repas du matin et du soir.

Les besoins sont ajustés à chaque variation démographique de la cuisine.

Annexe 3. Structures budgétaires-type moyens en 1979 et 1980

T.1. Structure des Ressources et Emplois relatifs.

Echantillon/ Ressources	Année 78-79							Année 79-80						
	M	C	T	A	B	E	R	M	C	T	A	B	E	R
Bulel 18 UCA	ξ	30	32	8	20	5	5	23	14	21	7	29	3	5
Bossey 11 UCA	50	0	36	1	12	2	0	53	0	26	1	11	6	3
Petoy 10 UCA	26	0	1	0	70	3	1	3	0	1	1	89	5	2
Tiringuel 10 UCA	-	-	-	-	-	-	-	19	5	6	1	36	2	32
Djelgobé 4 UCA	0	0	4	0	93	3	ξ	0	0	9	0	89	2	ξ

Echantillon/ Emplois	m a f i b e r							m a f i b e r						
	m	a	f	i	b	e	r	m	a	f	i	b	e	r
Bulel	80	5	ξ	0	4	8	2	83	5	ξ	ξ	3	7	3
Bossey	80	13	4	1	ξ	1	1	55	16	1	ξ	11	6	12
Petoy	72	23	1	ξ	ξ	2	2	79	10	2	ξ	2	4	2
Tiringuel	-	-	-	-	-	-	-	64	7	3	12	4	0	11
Djelgobé	71	12	8	ξ	1	4	4	63	8	12	ξ	ξ	6	10

(Légende page suivante)

T.2. Valeur monétaire moyenne des Emplois par UCA en F CFA

	Bulel	Bossey	Petoy	Tiréngel	Djelgobé
Année 78-79	27.200	72.600	31.700	-	70.400
Année 79-80	26.100	65.800	70.000	67.200	85.000
Coefficient de variation 79-80 <i>en % UCA.</i>	71 %	150 %	65 %	36 %	64 %
Id. 78-79	59 %	96 %	53 %	-	53 %

Les ressources et les Emplois obtenus par enquête rétrospective mensuelle auprès des chefs de cuisine et de ses dépendants mariés ont été ventilés selon les rubriques suivantes :

- + M : revenus migratoires hors zone ; C : revenus du commerce ; T : revenus de travaux masculins dans la zone ; A : revenus de la vente des produits de l'artisanat féminin ; B : ventes de bétail ; E : emprunts ; R : cadeaux, dons et transferts monétaires reçus par l'UCA
- + m : dépenses céréalieres ; a : dépenses secondaires alimentaires et habillement ; f : frais, taxes et impôts ; i : dépenses d'investissement en matériaux et équipement manuel ; b : dépenses pour l'accroissement et l'entretien des animaux ; e : remboursement d'emprunts ; r : cadeaux, dons et transferts monétaires offerts par l'UCA,